

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité-Dignité-Travail



**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR FELIX MOLOUA,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT**

A

**L'OCCASION DU SEMINAIRE GOUVERNEMENT – MINUSCA SUR LA
RESOLUTION 2759 (2024) DU CONSEIL DE SECURITE**

Bangui, le 11 décembre 2024

- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement;**
- **Madame la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies et Cheffe de la MINUSCA ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants de organisations internationales, corps diplomatiques et consulaires;**
- **Distingués personnalités;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

J'ai l'insigne honneur et le plaisir de co-présider ce séminaire consacré à la Résolution 2759 (2024) du Conseil de sécurité des Nations unies, relative au nouveau mandat de la MINUSCA.

Qu'il me soit tout d'abord permis de confirmer que cette initiative conjointe, lancée l'année dernière, résulte de la commune volonté du Gouvernement et de la MINUSCA d'entreprendre avec les partenaires stratégiques présents en RCA, une revue annuelle inclusive des progrès dans la mise en œuvre des Résolutions du Conseil de Sécurité portant mandat de la MINUSCA.

Je me réjouis que l'engagement que nous avons pris mutuellement se soit concrétisé par la pérennisation de cette plateforme de dialogue constructif sur le mandat de la MINUSCA, engagement qui se matérialise par le présent séminaire dont le but est d'aligner les objectifs stratégiques de la MINUSCA sur les priorités nationales et de favoriser un environnement de planification coordonnée.

J'exprime toute ma gratitude à la MINUSCA, au corps diplomatique et à tous les partenaires stratégiques de la RCA, pour votre présence effective qui, au-delà d'illustrer l'intérêt et l'engagement de chacun, manifeste une détermination collective à s'investir davantage dans le soutien à la mise en œuvre de la Résolution 2759 adoptée à l'unanimité des membres du Conseil de Sécurité. Soyez-en vivement remerciés.

Au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, au nom du Gouvernement que je dirige et en celui du peuple centrafricain, je voudrais renouveler notre sincère reconnaissance aux membres du Conseil de Sécurité, au Secrétaire Général des Nations Unies, et à la communauté internationale dans son ensemble pour l'expression consensuelle de la solidarité internationale lors du renouvellement du mandat. En effet, ce nouveau mandat place le Gouvernement, la MINUSCA, l'Equipe Pays et tous les partenaires stratégiques ici présent dans l'obligation de faire encore plus et mieux au profit de la paix et de la sécurité, pour impulser un grand bond vers les solutions politiques durables et dividendes socio-économiques

qui restent l'attente ultimes et forme le socle de l'espérance des centrafricaines et centrafricains.

Cette reconnaissance est d'autant méritée que la RCA et la Communauté Internationale ont pu, pour une fois, et après tant d'année de dialogue franc et constructif, accéder à la levée de l'embargo par le Comité de Sanction du conseil de Sécurité ainsi que la fin des restrictions à l'exportation du diamant dans le cadre du processus de Kimberly.

Il s'agit là de développements positifs et très structurants que saisit le Gouvernement, en toute responsabilité et conformément aux exigences de la bonne gouvernance, pour optimiser les opportunités de relèvement socio-économiques, avec tous les effets induits qui en découlent pour les populations, le secteur privé et les investisseurs étrangers.

- **Distinguées personnalités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

La Résolution 2759 survint dans un tout nouvel environnement qui appelle un nouvel état d'esprit dans l'accompagnement par les populations et les partenaires de sa mise en œuvre, au regard des réalisations du Gouvernement, de la MINUSCA et des partenaires dans l'exécution de la résolution 2709 du 13 Décembre 2023.

Je me félicite de la sagesse qui a guidé le Conseil de Sécurité à ériger la restauration de l'autorité de l'Etat (RESA) au rang des priorités stratégiques. Car, la RESA est le chemin critique, sinon la charpente sur laquelle repose l'effectivité du contrôle territoriale corolaire de la souveraineté nationale.

Je réaffirme qu'avec l'appui de tous nos partenaires, notamment la MINUSCA, la RESA a enregistré des avancées significatives, grâce au redéploiement concomitant des autorités civiles et militaires, d'un environnement propice à la sécurité humaine objectif ultime et but principal poursuivis par les politiques publiques du gouvernement centrafricain, conformément à la vision du Président de la République.

La RESA constitue donc à la fois une finalité et le mécanisme transversal qui conditionne toutes les autres priorités stratégiques, ainsi que les autres tâches du mandat.

Je saisis cette opportunité pour lancer un vibrant appel aux partenaires pour accélérer la mise en œuvre de la RESA de 2^e génération, au travers des

infrastructures et services sociaux de base de qualité, afin de transformer positivement les vécus des Centrafricaines et centrafricains, partout où ils se trouvent sur l'étendue du territoire national.

Ces priorités figurent bel et bien dans le Plan national de développement qui sera bientôt présenté à la table ronde des bailleurs de fonds, en vue de mobiliser les appuis et soutiens conséquents, permettant d'accélérer l'exécution des programmes prioritaires, y compris le programme de stabilisation dans l'arrière-pays à travers le nexus Paix, Humanitaire, Développement.

Je voudrais aussi souligner l'ambition du Gouvernement de poursuivre ses investissements, en coopération avec la MINUSCA et tous les partenaires pour consolider les gains et acquis tangibles qui profitent graduellement à la sûreté et la sécurité des populations, gage de leur meilleure et durable protection.

Je rappelle ici que, pour le Gouvernement, la protection des populations civiles relève d'une combinaison efficace de facteurs clés qui vont de la capacité opérationnelles des forces de défense et de sécurité ainsi que leur professionnalisme, à l'effectivité d'une police administrative pleinement assumée par les autorités civiles (Gouverneurs et préfets), et ceci dans le respect du principe de légalité en passant par l'indépendance et l'accessibilité de la justice et la jouissance, par toute la population, des droits et libertés fondamentales consacrées par la Constitution du 30 août 2023.

Malgré les progrès enregistrés, d'importants défis restent à surmonter, notamment ceux relatifs à la Protection des Civils et à la mobilité des biens et personnes dans certaines localités, qui n'auront pas empêché le Gouvernement et la MINUSCA de donner corps au mandat de protection des civiles, qui relèvent de la responsabilité du Gouvernement, par des opérations conjointes à forte valeur ajoutée dans la sûreté et la sécurité des populations bénéficiaires (*Bambouti et la région du Sud-est par exemple après le Triangle Sam Ouandja-Ouadda-Ouanda Djalle*).

- **Distinguées personnalités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Permettez-moi de saluer et apprécier la démarche alerte de mobilisation de réponses aux menaces systémiques à la protection des populations civiles associées de manière pernicieuse au phénomène de la transhumance.

Je me réjouis également de l'organisation de la Conférence Nationale pour une Transhumance apaisée et prospère, placée sous la présence effective du Président de la République.

Je me félicite pour le plan de soutien intégré élaboré par la MINUSCA et j'invite, par cette occasion, l'ensemble des partenaires à prendre en charge la mise en œuvre des recommandations relatives au cadre juridique et aux infrastructures qui relèvent moins du mandat de cette Mission.

Je me permets donc de confirmer qu'avec la MINUSCA, en particulier l'Equipe Pays, et les partenaires, nous avons pu poser des jalons dans l'extension de la carte judiciaire pour la lutte contre l'impunité et le règlement pacifique des différends, facteur de cohésion de stabilité sociale. Nous ambitionnons cette année, sous l'égide de la Résolution 2759, de compléter l'architecture nationale de la Justice transitionnelle pour franchir un pas significatif vers la réalisation du droit des victimes à la vérité, à la justice et à la réparation, gage d'une réconciliation nationale irréversible.

En dépit des multiples défis à relever sur le terrain, je souligne que la décentralisation du processus de paix et sa prise en charge au niveau local et programmatique se poursuit dans toutes préfectures qui délibèrent régulièrement autour des préfets dans les CMOP, pour mobiliser des réponses aux préoccupations sécuritaires et promouvoir l'APPR et la Feuille de Route.

Je relève, par ailleurs, que le parachèvement du processus de paix reste la priorité stratégique du Gouvernement dont l'ouverture vers toutes les parties, fils et filles de la RCA, dans une quête collective de solutions politiques durables n'est plus à démontrer. Je profite de cette tribune pour renouveler l'engagement du Gouvernement à poursuivre ses efforts dans l'intérêt de la paix, de la sécurité, de la cohésion sociale.

Aussi, voudrais-je rassurer nos partenaires que le Gouvernement s'engage à accroître son appropriation graduelle de toutes tâches qui lui incombent dans la mise en œuvre de cette nouvelle Résolution. A cet égard, sur instruction du Président de la République, l'approche stratégique du Gouvernement doit être incorporée dans les besoins de prise en charge structurelle du mandat de la MINUSCA au travers du Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement, et du Plan National de Développement. Le premier s'appuie sur le nexus Humanitaire-paix-sécurité-développement à travers une priorité stratégique exclusivement dédiée à la promotion de la paix, de la sécurité, des droits humains et de l'Etat de droit, pour faire corps avec le second dans son premier axe stratégique relatif au « Renforcement de la sécurité, promotion de la bonne gouvernance et de l'Etat de Droit ».

Comme vous le savez, l'alignement de la planification des politiques publiques aux priorités stratégiques du mandat de la MINUSCA relève de la volonté politique du Gouvernement à s'en approprier formellement pour mieux coordonner la mise en œuvre, rationaliser la mobilisation des ressources requises, et disposer d'une plateforme unique et concertée d'engagement avec tous les partenaires, gage de transparence, de gouvernance inclusive et d'efficience.

A ce titre, je réaffirme notre ambition d'élever, dans la planification de la mobilisation des ressources et la mise en œuvre du Plan National de Développement, les priorités stratégiques formulées par la Résolution 2759 au rang de la matrice d'action prioritaire pour accélérer le parachèvement du processus de paix et asseoir un environnement attractif à la mobilisation des ressources. J'encourage donc tous les partenaires à se joindre au Gouvernement et à la MINUSCA pour accroître la complémentarité et optimiser les avantages comparatifs.

Cette tribune m'offre encore une fois l'occasion de réaffirmer, comme dans la Résolution 2759, la primauté du processus politique avec le mandat de soutien aux élections présidentielle, législatives, et locales. A cet effet :

- J'exprime notre gratitude à tous les partenaires qui se sont investis dans le soutien aux élections locales. Avec ses soutiens et différentes contributions, l'ANE poursuit actuellement les opérations d'inscriptions pour ces élections que nous voulons inclusives et crédibles ;
- Je renouvelle l'appel du Président de la République lors son discours du 1^{er} décembre pour rassurer tous les partenaires de la volonté politique du Gouvernement et de sa détermination à déployer tous les efforts et initiatives pour installer un climat politique propice à la tenue d'élections libres, pacifiques, inclusives et crédibles dans un espace démocratique qui promeut l'exercice des droits et libertés collectifs et individuels.
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Chers participants ;**

Avant de terminer mon propos, je me félicite, une fois de plus, de la méthode de travail entre le Gouvernement et la MINUSCA durant l'exécution de la 2709. Je note que les réalisations engrangées dans la mise en œuvre du mandat précédent ont été grandement facilitées par le climat de travail qui a prévalu et surtout le dialogue constructif et les franches délibérations qui ont guidé les prises de décisions

sur les préoccupations communes et initiatives conjointes, aussi bien au niveau stratégique, politique et opérationnelle.

Je me réjouis également de l'élan de communication stratégique concertée sur les réalisations à travers des conférences conjointes, des campagnes de communication concertée qui ont permis d'asseoir auprès des populations et institutions l'image d'un partenariat légitime au regard des dividendes perçues par les bénéficiaires.

C'est sur cette note d'espoir et d'optimisme que je déclare ouverts le séminaire sur la Résolution 2759, en exhortant la poursuite de cet élan de coopération rythmé par la transparence et la reddition de compte ainsi que la mobilisation continue des partenaires et communautés concernés.

Je vous remercie.